



## Association pour la sauvegarde des poteaux des trois forêts de Chantilly-Ermenonville-Halatte

### Procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 25 mars 2022

Marie-France Carton de Grammont, présidente par intérim, déclare ouverte l'assemblée générale de l'Association pour la Sauvegarde des Poteaux des Trois Forêts au lycée Saint Vincent à Senlis, à 18 h.  
98 membres sont présents ou représentés.

La Présidente accueille et remercie de leur présence les représentants de l'ONF, de l'Institut, du PNR, de notre banque le Crédit Agricole, ainsi que ceux de diverses associations amies.  
Elle invite Philippe Hallo, président démissionnaire en janvier 2022, à présenter les rapports d'activité et financier de l'exercice 2022

#### 1) Rapport d'activité de l'année 2022 par Philippe Hallo

##### *Réalisations à l'APTF sous mes 3 ans de présidence*

*Poursuite de l'entretien des poteaux*

*Introduction de nouvelles méthodes pour le traitement des pieds fissurés des poteaux*

*Refonte-modernisation de nos fichiers informatiques*

*Signature de deux Conventions avec l'ONF et l'Institut pour graver dans le marbre et pérenniser nos relations au-delà de l'oral et des « habitudes »*

*Révision de nos statuts*

*Révision de notre contrat d'assurance pour une meilleure couverture à moindre coût*

*Organisation d'une réception à l'occasion de la bénédiction de la Croix Sainte Maxence*

*Record de participation lors de notre AG 2020 organisée ici même à Saint Vincent et suivie d'un pot ouvert à l'ensemble des adhérents*

*Refonte et modernisation de notre site internet*

*Animation des parrains*

*Mise en place d'une « Lettre d'Information » adressée à tous les adhérents pour les tenir informés en attendant le rdo annuel de l'AG*

*Préparation et participation aux randonnées thématiques organisées par le PNR sur les sujets qui nous intéressent : poteaux, bornes et fontaines*

*Solution apportée à la sollicitation que nous a faite l'ONF pour consolider l'auvent de la Baraque Chaalis qui pouvait devenir dangereux pour les promeneurs*

*Accord écrit avec les Frères Peloye pour une utilisation pérenne des travaux de leur père*

##### *En 2021, les projets annoncés ont été réalisés*

*Remplacement des Poteaux du Mont Alta et du Grand Maître en Forêt d'Halatte*

*Obtention de subventions de la part des Mairies d'Aumont et de Pont Sainte Maxence pour le remplacement des 2 poteaux.*

*Achat de deux nouveaux fûts de Poteau (achetés chez Dupriez et façonnés chez Foucault)*

*Participation au collectif "Ensemble sauvons la forêt de Chantilly" (journée d'information au Bois Landry)*

*Entente avec le fournisseur sur un mode de réparation des ailettes noircies et remplacement effectué sur 2 poteaux*

*Dans le cadre du projet de la Mairie de Coye concernant le Crochet de Coye, un projet de convention entre la commune et le propriétaire de la parcelle a été remis, ainsi qu'une proposition de texte pour les ailettes.*

*Enfin, grâce à vous tous, le niveau des cotisations 2021 a été maintenu au même niveau que celui des années précédentes en dépit des conditions sanitaires et de l'impossibilité d'organiser une Assemblée Générale en « présentiel ».*

*C'est bien le témoignage de votre engagement et de votre attachement à cette belle association.*

*Et en guise de cadeau de départ : une subvention de 2300 € versée par le Crédit Agricole à qui j'ai présenté en 2021 nos projets d'entretien et d'échange de poteaux.*



## Association pour la sauvegarde des poteaux des trois forêts de Chantilly-Ermenonville-Halatte

2) Rapport financier de l'exercice 2021 par Philippe Hallo en l'absence de Denis Lhoyer, trésorier démissionnaire excusé.

APTF	COMPTE DE RESULTAT année 2021 (en Euros)	
	2021	2020
Adhésions	6 720	6 495
Dons exceptionnels	0	500
Subventions	1 975	1 433
Divers	0	0
<b>Sous total</b>	<b>8 695</b>	<b>8 428</b>
Produits financiers	63	59
<b>TOTAL PRODUITS (Ressources)</b>	<b>8 758</b>	<b>8 487</b>
Entretien Poteaux	945	1 821
Remplacement - Restauration	2 703	0
Frais de Gestion	283	500
Communication	188	189
Site Internet	212	179
AG Réunions	430	494
Cotisations versées	85	90
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>4 846</b>	<b>3 273</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>3 912</b>	<b>5 214</b>

APTF

### BILAN AU 31 décembre 2021 (en Euros)

	ACTIF		PASSIF		
	2021	2020	2021	2020	
Stocks	550	1 200	Réserves	27 674	22 460
Produit à recevoir	0	100	Charge à payer	43	20
Acomptes versés	1 356	0	Résultat exercice	3 912	5 214
Livret A	26 410	11 347			
Compte Courant	3 313	15 047			
<b>Total de l'Actif</b>	<b>31 629</b>	<b>27 694</b>	<b>Total du Passif</b>	<b>31 629</b>	<b>27 694</b>

Engagement financier : Commande de 2 fûts de poteau **4 152**

Commentaire : Pour l'exercice 2021, les comptes annuels de notre association laissent apparaître un excédent de 3.912 €, contre 5.214 € en 2020. Ressources : Les ressources, dont le total s'élève à 8.758 € en 2021, contre 8.487 € en 2020, ont évolué comme suit : Adhésions : 6.720 € en 2021 contre 6.495 € en 2020. Bien que nous ayons 5 adhérents de moins en 2021 par rapport à 2020, le montant cumulé des adhésions est en progression de 3,5 %. Dons exceptionnels : 0 € en 2021 contre 500 € en 2020. Nous n'avons pas enregistré de don exceptionnel privé en 2021. Cependant les subventions ont progressé. Subventions : 1.975 € en 2021 contre 1.433 € en 2020. En 2021, la Mairie d'Ermenonville n'a pas renouvelé sa subvention. Par contre, la Mairie de Pont Sainte Maxence nous a accordé 350 € et celle d'Aumont 300 €, dans le cadre du changement des poteaux du Grand Maître et du Mont Alta. Le solde de 1.325 € correspond à la valeur des fournitures financées par l'ONF (pots de peinture et petites fournitures). Produits financiers : 63 € en 2021 et 59 € en 2020. Ces sommes correspondent aux intérêts du livret A. Charges : Les charges s'élèvent à 4.846 € en 2021, contre 3.273 € en 2020. Entretien des poteaux : 945 € en 2021, contre 1.821 € en 2020. La diminution est due au changement de méthode comptable. Les fournitures non encore utilisées au 31 décembre 2021 ont été comptabilisées en stock. Remplacement – Restauration de poteaux : 2.703 € en 2021, contre 0 € en 2020. Du fait de la crise sanitaire, aucune opération de remplacement n'avait pu être entreprise en 2020. Les 2.703 € correspondent au coût de remplacement des poteaux du grand Maître et du Mont Alta. Frais de gestion : 283 € en 2021, contre 500 € en 2020. Environ 3 % de nos ressources annuelles. Essentiellement constitué du coût de l'assurance et de frais de photocopies. Communication : 188 € en 2021, 189 € en 2020. Ce sont principalement des frais d'impression, notamment de flyers. AG - Réunions : 430 €

2

Association déclarée à la Sous-préfecture de Senlis et régie par la loi de 1901 (J.O du 4 février 2006)  
29, rue Louis Blanchet 60300 Aumont en Halatte



## Association pour la sauvegarde des poteaux des trois forêts de Chantilly-Ermenonville-Halatte

en 2021, contre 494 € en 2020. En l'absence d'AG en présentiel, ces sommes couvrent essentiellement des frais de photocopies et d'affranchissement. Bilan au 31 décembre 2021 : Actif : 31.629 € en 2021, contre 27.694 € en 2020. Il se décompose en : - Stock de 550 € : fournitures non encore utilisées au 31 décembre 2021. - Acompte versé de 1.356 € : 1/3 à la commande de 2 fûts de poteaux. - Disponibilités pour 29.723 €. Passif : 31.629 € en 2021, contre 27.694 € en 2020. Il est essentiellement constitué des fonds propres de l'association. Dont : - Des réserves correspondant à l'affectation des résultats antérieurs, soit 27.674 €. - De l'excédent de l'année 2021, soit 3.912 €.

Marie-France de Grammont remercie Philippe Hallo pour le travail accompli et fait approuver à l'unanimité ces deux rapports. Elle passe ensuite le micro à Patrick Wallut, en exprimant son souhait de prendre une retraite définitive.

Patrick Wallut remercie Marie-France de son engagement pour l'APTF au conseil de laquelle elle sera toujours la bienvenue.

D'emblée, il explique qu'il a été pressenti pour être le futur Président

A ce titre, il présente à l'assemblée les administrateurs :

Six membres actuels dont le mandat n'est pas encore expiré :

- Philippe Convert ; *le plus ancien de nos membres, la mémoire.*
- Didier Vachette ; *chargé de la communication interne et extérieure, gestion des parrains, newsletters...*
- Isabelle de Watrigant ; *en charge de l'évènementiel*
- Alain Cherpantier ; *en charge des assurances.*
- Jean-René Bleuzen ; *le responsable de l'opérationnel sur le terrain*
- Patrick Wallut

Cinq nouveaux membres proposés aux suffrages (ils se sont spontanément proposés pour nous rejoindre) :

- Béatrice Verro ; *précieuse pour l'environnement institutionnel*
- Régis Evain ; *qui a accepté de s'occuper de nos comptes.*
- Géraud de Lachaise ; *un jeune pour qui le digital n'a pas de secret.*
- Robert Peloye ; *qui est absent, mais fidèle à nos forêts en mémoire de son père Jacques Peloye.*
- Maguite Bocquet ; *qui n'est pas du monde de la chasse, mais qui s'occupe des autres visiteurs de la forêt, tels que les randonneurs.*

Il soumet au vote de l'assemblée ces nouveaux membres, ceux-ci sont élus à l'unanimité.

Patrick Wallut précise ensuite la composition du bureau qui sera désigné par le CA qui se tiendra immédiatement après l'AG (mais d'ores et déjà présenté comme tels) :

- Président : Patrick Wallut ; pour le temps nécessaire pour mettre en œuvre,
- Vice-Président : Jean-René Bleuzen, en charge de l'opérationnel sur le terrain,
- Trésorier : Régis Evain,
- Secrétaire : Didier Vachette, en charge de la communication interne et extérieure.

Le futur Président exposé alors les nouvelles orientations de l'APTF :

- Une action basée sur quelques mots clés : délégation, jeu collectif, communication, transparence, anticipation,
- Un travail d'équipe avec délégations,
- Un travail dont les adhérents doivent être informés régulièrement,
- Un travail qui doit être plus souvent communiqué à l'extérieur : non-adhérents, communes, différents acteurs de la forêt... Le « faire-savoir » en accompagnement du « savoir-faire ».
- Un travail en liaison avec tous les autres intervenants dans nos forêts : ne pas travailler seulement dans notre couloir ; collaborer avec l'ONF, l'Institut, le PNR, le monde associatif de nos forêts ; participer à cette belle initiative « Ensemble sauvons la forêt de Chantilly »,
- Un travail qui doit s'inspirer des suggestions et encouragements d'un futur « Comité de soutien »,



## Association pour la sauvegarde des poteaux des trois forêts de Chantilly-Ermenonville-Halatte

- Un travail qui doit se projeter dans l'avenir pour assurer la pérennité de l'APTF : 95 poteaux à entretenir et à remplacer un jour ou l'autre : assurer un financement par des dons, des subventions, du mécénat.

Patrick Wallut, passe ensuite la parole à Régis Evain (futur trésorier) pour la présentation du budget prévisionnel.

BUDGETS APTF 2022 en €				
Recettes	2022 V3	Réel 2021	Budget 2021	Réel 2021/Budget
Adhésions	6000	6720	6500	220
Dons exceptionnels	2100	0	500	-500
Subventions	3600	1975	2500	-525
Divers	0	0	0	0
<b>Sous total</b>	<b>11700</b>	<b>8695</b>	<b>9500</b>	<b>-805</b>
Produits financiers	60	63	50	13
<b>Total Produits</b>	<b>11760</b>	<b>8758</b>	<b>9550</b>	<b>-792</b>

Dépenses	2022 V3	Réel 2021	Budget 2021	Réel 2021/Budget
Entretiens poteaux	1400	945	2000	-1055
Remplacement / restauration	11500	2703	6600	-3897
Frais de gestion	300	283	500	-217
Communication	200	188	500	-312
Site internet	200	212	180	32
Frais AG et réunions	1200	430	600	-170
Cotisations	100	85	100	-15
<b>Total charges</b>	<b>14900</b>	<b>4846</b>	<b>10480</b>	<b>-5634</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-3140</b>	<b>3912</b>	<b>-930</b>	<b>4842</b>

(Ctrl) P

Régis Evain présente un budget initial pour l'exercice 2022 établi sur une hypothèse de réapprovisionnement de trois nouveaux poteaux en vue d'assurer des remplacements indispensables. En recette, on note une stabilité du montant des adhésions et une amorce de mécénat. Les frais de l'AG 2022 ont un caractère exceptionnel d'un besoin de convivialité pour sortie d'une période compliquée par la crise sanitaire.

Ce budget est approuvé à l'unanimité.

Cette prévision qui présente un résultat déficitaire amène Patrick Wallut à évoquer la nécessité de réfléchir au recours au mécénat pour assurer le financement de cette politique de remplacement des poteaux qui sera exposée par Jean-René Bleuzen lors de son intervention.

Régis Evain propose enfin de laisser inchangée le montant de la cotisation individuelle à 20 € et de créer une « cotisation ménage » à 30 €. Les cotisations « bienfaiteur » et « donateur » pouvant se décliner en individuel ou en ménage. Proposition adoptée à l'unanimité.

La partie statutaire de cette réunion d'Assemblée générale s'est terminée à 19h30.

Elle a été suivie d'une brève AGE rendue nécessaire par le changement de domiciliation du siège (PV séparé) et par des exposés de Jean-René Bleuzen et de M. Pierre Bouillon, responsable territorial de l'ONF pour Ouest-Oise et Trois Forêts, sur les enjeux du travail sur les poteaux, le bois en général avec les nouvelles techniques et le partenariat ONF/APTF. Les documents présentés sont accessibles sur le site de l'association.

La parole donnée à la salle en fin de réunion est l'occasion de rappeler la nécessaire préservation de la nature lors des travaux sur les poteaux et d'un échange avec le représentant du PNR sur les possibilités de partenariat.

Une collation servie à l'issue de cette rencontre a permis de poursuivre les échanges dans l'amitié.

Entre temps, le Conseil d'Administration s'était réuni aux fins d'élire formellement le nouveau Président et les membres de son Bureau.

Patrick Wallut, Président